

## Levée de la majorité des mesures

Lausanne, 17.02.2022 – **Les différentes restrictions sont levées dès le 17 février 2022.**

Les seules exceptions maintenues jusqu'à fin mars sont :

- l'obligation de porter un masque dans les transports publics et les établissements de santé
- l'isolement minimum de 5 jours pour les personnes dépistées positives.

L'Eglise s'associe solidairement aux personnes impactées d'une manière ou d'une autre par le Coronavirus. Il reste primordial de rester ensemble en vigilance.

En ce sens, chacun discerne ce qui est encore nécessaire pour que tous et toutes se sentent en sécurité, dans les activités culturelles et les rassemblements communautaires.

### Nos 3 essentiels

- foi
- espérance
- amour

### Nos 3 fondamentaux

- engagement
- solidarité
- entraide

### Permanence à votre service

- le service de permanence répond aux questions formulées par écrit auprès de [celluledecrise@eerv.ch](mailto:celluledecrise@eerv.ch)
- la ligne téléphonique 021 331 21 54 est réservée aux urgences, merci de votre compréhension.

### **Contact médias**

- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV  
079 212 50 04, [carole.delamuraz@eerv.ch](mailto:carole.delamuraz@eerv.ch)